Date: 09.02.2019

LE TEMPS

Le Temps
1002 Lausanne
021 331 78 00
https://www.letemps.ch/

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 32'535
Parution: 6x/semaine

Page: 8
Surface: 21'041 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 72484002
Coupure Page: 1/1

L'Etat du Valais ne veut pas des Rives du Rhône

ADDICTIONS Le canton a dessiné les contours de sa politique de l'addiction. Elle ne prend pas en considération la fondation, qui prône, contrairement à la stratégie suisse en matière d'addictions, une thérapie basée sur un objectif final d'abstinence

GRÉGOIRE BAUR
@GregBaur

Le Valais a défini précisément sa politique en matière de traitement des addictions. Dernière étape pour sortir de la crise qui secoue Addiction Valais depuis sa création en 2012, le concept de prise en charge, dévoilé ce vendredi, prend en considération les recommandations de Bernhard Eichenberger, mandaté par le Département cantonal de la santé. Pour l'expert, Addiction Valais doit être maintenue en tant qu'institution cantonale de référence. Il n'y a donc pas de place pour une deuxième institution dans le canton.

Traitement stationnaire

La Fondation Rives du Rhône, dont le départ d'Addiction Valais en juin 2017 a révélé et intensifié la crise, ne devrait pas se voir octroyer le mandat souhaité. «Nous devons encore lui rendre réponse», explique Esther Waeber-Kalbermatten. Mais la conseillère d'Etat chargée de la Santé précise qu'aujourd'hui le Valais dispose déjà d'un nombre élevé de places pour le traitement stationnaire, avec un taux d'occupation loin d'être suffisant. «Notre concept vise notamment à se tourner de plus en plus vers l'ambulatoire, précise-t-elle. Nous nous dirigeons donc vers une diminution des places stationnaires.» En d'autres termes, le Valais n'a pas besoin de l'offre des Rives du Rhône.

«Le traitement en résidence a de beaux jours devant lui»

Ces conclusions font sourire Xavier Lavanchy, le président de la fondation, qui, contrairement à la politique officielle en matière de drogue en Suisse, prône une thérapie basée sur un objectif ultime d'abstinence. «Ce n'est pas parce que les foyers d'Addiction Valais sont vides aujourd'hui que ce modèle de prise en charge est obsolète, affirme-t-il. Je suis persuadé que le traitement en résidence a de beaux jours devant lui.»

S'il n'est pas surpris par la décision du canton, dont la fondation n'a toujours pas été mise au courant, Xavier Lavanchy aurait souhaité que les autorités aillent plus loin dans leur réflexion concernant les Rives du Rhône. «Notre concept a fait ses preuves. Certes, c'est une solution de niche, mais elle a un rôle à jouer. Il y a une population intéressée par notre offre.»

Quatre piliers

L'Etat du Valais ne semble pas partager cette analyse. Il appliquera les recommandations de Bernhard Eichenberger, qui se fondent sur la Stratégie nationale addictions. Cette dernière se base sur quatre piliers, la prévention, la thérapie, la réduction des risques ainsi que la répression, et permet notamment la prescription de produits de substitution. ■